

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 24 avril 2006

CP 06/04-22

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

TRAVAUX DE SÉCURITÉ

Lors de sa session du 26 Juin 2003, notre Assemblée a approuvé la mise en place d'une politique départementale d'aide financière en direction des collèges privés sous contrat d'association pour leurs travaux de mise aux normes de sécurité des bâtiments et des matériaux sur la base de 50 % du montant TTC des travaux, plafonnée au seuil réglementaire de la loi Falloux.

Afin de faciliter la compréhension de cette méthode de calcul, je vous propose un exemple concret, à savoir, :

Collège X :

- Montant budget hors subvention : 200 000 €
- Plafond subvention (10 % loi Falloux) : 20 000 €
- Montant des travaux T.T.C. : 100 000 €
- Dépense subventionnable (50 %) : 50 000 €
- Subvention pouvant être attribuée (plafond loi Falloux) : ... 20 000 €

Vous trouverez pour mémoire un tableau récapitulatif des subventions accordées en annexe 1 au titre de l'exercice 2004 et en annexe 2 au titre de l'exercice 2005.

Madame la Directrice Diocésaine a communiqué les dossiers constitués par les chefs d'établissements concernés.

Le montant des travaux concernant les 6 collèges privés sollicitant une aide pour l'année 2006 s'élève à 1 587 884,77 € et la subvention qui pourrait ainsi être attribuée est estimée à **114 388 €**

Dans sa réunion du 17 Mars 2006, la 3ème Commission a donné un avis favorable à la répartition des subventions pour les demandes reçues à ce jour dont vous trouverez la liste en Annexe 3.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision sachant que, dans l'hypothèse où la proposition ci-dessus recevrait votre agrément, la situation de la ligne budgétaire, article 20433, sous-fonction 221, serait la suivante :

• Autorisation de programme :	114 388,00 €
• Engagement à ce jour :	/
• Engagement à la présente Commission :	114 388,00 €
• Reliquat :	/

ANNEXE 1

TRAVAUX DE SÉCURITÉ DES COLLÈGES PRIVÉS BILAN ANNÉE 2004

CP 06/04-22

Etablissements Scolaires	Budget Ets hors subvention	Nature de la demande	Montant TTC des travaux	Plafond 10 % Loi Falloux	Subvention votée	Montant Versé	Solde
Beaumont de Lomagne Saint Joseph	94 073,00 €	Mise en conformité de l'accessibilité et de la sécurité	314 580,29 €	9 407,00 €	9 407,00 €	9 407,00 €	Soldé
Caussade Saint Antoine	102 007,00 €	Travaux de mise aux normes électriques suite à commission de sécurité.	1 900,00 €	10 200,70 €	950,00 €	950,00 €	Soldé
Moissac Jeanne d'Arc	152 020,00 €	Poursuite de la rénovation des installations électriques et mise en place du désenfumage des cages d'escalier	16 815,00 €	15 202,00 €	8 407,00 €	7 161,41 €	1 245,59 €
Montaigu de Quercy Sainte Agnès	27 905,00 €	Mise en sécurité de la rampe d'un escalier extérieur servant d'issue de secours à 2 salles de classe	2 900,00 €	2 790,50 €	1 450,00 €	1 450,00 €	Soldé
Montauban Notre Dame	135 187,00 €	Mise en conformité du système d'alarme incendie	18 532,17 €	13 518,70 €	9 000,00 €	7 829,00 €	1 171,00 €
Montauban Institut Familial	357 054,00 €	Mise en conformité des installations électriques	75 362,00 €	35 705,40 €	31 152,20 €	16 728,12 €	14 424,08 €
Montauban Saint Théodard	255 575,00 €	Renfort d'un plancher	27 177,05 €	25 557,50 €	13 588,50 €	13 588,50 €	Soldé
Parisot Jean de la Valette	84 247,00 €	Mise aux normes électriques et incendie	6 081,00 €	8 424,70 €	3 040,00 €	1 672,11 €	0 (*)
TOTAL	1 208 068,00 €		463 347,51 €	120 806,50 €	76 994,70 €	58 786,14 €	16 840,67 €

(*) Suite à la fermeture du Collège de Parisot, le solde de la subvention 1 367,89 € ne sera pas versé

ANNEXE 2

TRAVAUX DE SÉCURITÉ DES COLLÈGES PRIVÉS

BILAN ANNÉE 2005

Etablissements Scolaires	Budget Ets hors subvention	Nature de la demande	Montant TTC des travaux	Plafond 10 % Loi Falloux	Subvention votée	Montant Versé	Soldé
Beaumont de Lomagne Saint Joseph	88 265,00 €	Mise en conformité de l'accessibilité et de la sécurité - 2ème tranche	314 580,29 €	8 826,00 €	8 826,00 €	8 826,00 €	Soldé
Moissac Jeanne d'Arc	243 011,00 €	Encloisonnement d'une cage d'escalier et installation de portes coupe-feu	7 792,78 €	24 301,00 €	3 896,00 €	2 172,24 €	1 723,76 €
Montauban Notre Dame	152 947,00 €	Mise en conformité de l'installation électrique du secteur restauration	16 099,97 €	15 294,00 €	8 049,00 €	8 049,00 €	Soldé
Montauban Institut Familial	359 627,00 €	Poursuite travaux d'électricité, pose d'un faux plafond coupe-feu et phonique et achat de blocs secours	48 568,64 €	35 962,00 €	24 284,00 €	12 014,38 €	12 269,62 €
Montauban Saint Théodard	310 508,00 €	Mise aux normes de sécurité : charpente et couverture	71 444,59 €	31 050,00 €	30 849,00 €	30 849,00 €	Soldé
TOTAL	1 208 068,00 €		458 486,27 €	115 433,00 €	75 904,00 €	61 910,62 €	13 993,38 €

ANNEXE 3

TRAVAUX DE SÉCURITÉ DES COLLÈGES PRIVÉS

- TRANCHE 2006 -

Etablissements Scolaires	Effectif	Budget Ets hors subvention	Nature de la demande	Montant TTC des travaux	Subvention demandée	Plafond 10 % Loi Falloux	Subvention proposée
Beaumont de Lomagne Saint-Joseph	140	88 434,00 €	Mise en conformité de l'accessibilité et de la sécurité 3ème tranche - suite des travaux (avis défavorable commission sécurité du 9/03/2000)	314 580,29 €	8 843,00 €	8 843,40 €	8 843,00 €
Durfort Lacapelette St Roch	62	309 190,00 €	Mise en sécurité du plancher d'un bâtiment scolaire	18 948,08 €	9 474,04 €	30 919,00 €	9 474,00 €
Moissac Jeanne d'Arc	262	180 707,00 €	Laboratoire : mise aux normes et conformité électricité - gaz	1 044 015,00 €	17 322,00 €	18 070,70 €	17 322,00 €
Montauban Institut Familial	599	388 962,00 €	Suite des travaux d'électricité, pose de faux plafonds coupe-feu	65 305,00 €	32 653,00 €	38 896,20 €	32 653,00 €
Montauban Notre Dame	393	147 314,00 €	Mise en conformité électrique	22 369,00 €	11 184,00 €	14 731,40 €	11 184,00 €
Montauban Saint Théodard	432	349 126,00 €	Mise aux normes de sécurité : préau	122 667,40 €	34 912,60 €	34 912,60 €	34 912,00 €
TOTAL	1 888	1 463 733,00 €	/	1 587 884,77 €	114 388,64 €	146 373,30 €	114 388,00 €

—

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 24 avril 2006

CP 06/04-22

**ENSEIGNEMENT PRIVÉ
TRAVAUX DE SÉCURITÉ**

—

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la délibération de l'Assemblée du 26 juin 2003 relative à la politique départementale d'aide financière en direction des collèges privés sous contrat d'association pour leurs travaux de mise aux normes de sécurité des bâtiments et des matériaux sur la base de 50 % du montant TTC des travaux, plafonnée au seuil réglementaire de la loi Falloux,

Vu l'avis de la 3^{ème} commission réunie le 17 mars 2004,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve la répartition telle qu'annexée de la subvention globale de 114 388 € accordée au titre de 2006, pour les travaux de 6 collèges privés ;
- Autorise à cet effet Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département, les conventions d'aide à l'investissement correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

ANNEXE 1

TRAVAUX DE SÉCURITÉ DES COLLÈGES PRIVÉS

- TRANCHE 2006 -

CP 06/04-22

Etablissements Scolaires	Effectif	Budget Ets hors subvention	Nature de la demande	Montant TTC des travaux	Subvention demandée	Plafond 10 % Loi Falloux	Subvention attribuée
Beaumont de Lomagne Saint-Joseph EDU 01468	140	88 434,00 €	Mise en conformité de l'accessibilité et de la sécurité 3ème tranche - suite des travaux (avis défavorable commission sécurité du 9/03/2000)	314 580,29 €	8 843,00 €	8 843,40 €	8 843,00 €
Durfort Lacapelette St Roch EDU 01469	62	309 190,00 €	Mise en sécurité du plancher d'un bâtiment scolaire	18 948,08 €	9 474,04 €	30 919,00 €	9 474,00 €
Moissac Jeanne d'Arc EDU 01470	262	180 707,00 €	Laboratoire : mise aux normes et conformité électricité - gaz	1 044 015,00 €	17 322,00 €	18 070,70 €	17 322,00 €
Montauban Institut Familial EDU 01473	599	388 962,00 €	Suite des travaux d'électricité, pose de faux plafonds coupe-feu	65 305,00 €	32 653,00 €	38 896,20 €	32 653,00 €
Montauban Notre Dame EDU 01471	393	147 314,00 €	Mise en conformité électrique	22 369,00 €	11 184,00 €	14 731,40 €	11 184,00 €
Montauban Saint Théodard EDU 01474	432	349 126,00 €	Mise aux normes de sécurité : préau	122 667,40 €	34 912,60 €	34 912,60 €	34 912,00 €
TOTAL	1 888	1 463 733,00 €	/	1 587 884,77 €	114 388,64 €	146 373,30 €	114 388,00 €

Le Président,